

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



1€

www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 29 mars au 4 avril 2013 - N° 6458 - 62^{ème} année



Christian Orsucci

Président de la SAFER

«Nous sommes là pour accompagner
les politiques publiques»

Stratégie

Reprise et Cession d'entreprise

Confidentialité

Chefs d'entreprise

gagnez
du temps & optimisez
vos décisions.

Financement, organisation, prévision...
notre équipe est à votre écoute
et vous propose des **solutions** « **sur-mesure** »
pour concrétiser vos projets.

MSC Marc Simeoni
Consulting

Le Développement Maîtrisé



Tour de France 2013 ! L'Événement sportif conditionne depuis des mois l'attention non seulement des sportifs mais aussi de tous les acteurs de la vie en Corse, où pour la première fois, la Caravane du Tour va passer, faisant, trois jours durant, Etapes avec pour conséquence première de donner un grand coup de projecteur réparateur sur la Corse qui veut vivre de

ses immenses ressources naturelles et de son potentiel humain à exprimer, mieux encore.

De Porto-Vecchio à Bastia en passant par Corte, Ajaccio et Calvi, la Corse s'exposera aux yeux du monde entier, tel un écran dans lequel les joyaux du cyclisme sertiront leurs exploits. Ce grand moment de Sport puisse-t-il être annonciateur d'une Corse capable d'assumer les nécessaires mutations avec l'indispensable changement des mentalités pour une Corse de vie et de prospérité.



La France sombre dans la désespérance sociale. Tous les signaux semblent accentuer la peur du lendemain. Face au chômage à la courbe toujours ascendante les mesures en emplâtre sur jambe de bois finissent par décourager les plus endurcis. Alors que l'insécurité, qui multiplie ses expressions dans les rues où l'on ne parle plus d'incivilités mais de réelles bandes organisées autour de trafic divers ou de gain d'espace pour en étendre les effets, atterre les plus aguerris.

Penser que fourvoyer l'attention des citoyens, dans la multiplication de pseudo débat «sociétaux» suffirait à calmer les peurs et les angoisses générées par une situation économique conduisant à l'extension de la misère en partage pour une population sans repère aux perspectives limitées à la satisfaction de besoins immédiats, est un leurre gravissime. La politique de l'autruche conduit à l'impasse et à la mort. Les mécontentements s'accumulent. L'horizon semble bouché. L'amoncellement des nuages laissent présager ou l'abandon à la résignation ou les prémices d'une révolte populaire pour laquelle tous les ingrédients peuvent être décelés dans une réalité qui ne pourra pas faire l'économie des communautarismes et des corporatismes exacerbés, donnant à ce pessimisme des couleurs infernales !

Cassandra ? Les temps sont à l'interrogation quand les changements courageux et nécessaires sont occultés, pour des mises en scène tendant à satisfaire des sentiments à fort relent clientélistes et présentés et soutenus comme éléments fondateurs d'une société humaine en recherche de paix, de sécurité et de repères !

La déstructuration de la famille, comme base de la société, a agrégé contre cette initiative, des milliers et des centaines de milliers de Français de toutes conditions, de toutes confessions religieuses ou philosophiques et de toutes origines.

Ne pas entendre ceux qui crient pour une consultation populaire, indispensable pour éteindre un foyer susceptible d'embraser le pays, n'est pas la démonstration d'un pouvoir politique fort et éclairé, mais l'expression d'une fragilité qui entend montrer ses muscles en bombant le torse tout en fermant les yeux et les oreilles, devant une France qui dit «Ça suffit ! Allez à l'essentiel ! Arrêtez de vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes !».

Le sursaut est possible. Il n'y a pas de fatalité ! Le changement peut s'opérer au bénéfice des Peuples de France exigeant la remise en question d'idées reçues mais éculées, de systèmes en place à dépoussiérer au travers d'une véritable politique où «l'aggiornamento» s'inscrit en lettres d'or pour que la France enfin «épouse son temps !».

Du courage, de la lucidité et de l'audace, ce dont il est encore temps de faire preuve face à la montée des périls.

À modu nostru

Da Roland Frias

In core di u CFA di Furiani

L'astr'eri, u CFA di u Cismonte Ghjuvan'Ghjacomu Nicolai hà urganizatu a so "Ghjurnata Porte Aperte". Cum'è annu, l'evenimentu hà pigliatu forma in u quadru d'una dimarchja urginale. À longu di parechji attelli tematchi, eranu presentate e furmazione pruposte da u stabilimentu, secondu parechji settori d'attività, versu i quali i ghjovani trà 16 è 25 anni ponu custruisce si un veru parcorsu professionale, amparendu un mistieru, da a scola à u mercatu di u travagliu, fendu cresce e so competenze, cù d'altronde una certa autonomia finanziaria. Infatti, l'amparera permette à a ghjuventù d'apre si à un sapè fà è di praticà lu, in u rispettu di e tenniche di i professionali. Ma si sà ch'elli sò assai impurtanti dinù l'insignamenti generali. Per l'impresa, stu modu di studiu raprisenta un investimentu cù u scopu di furmà u so persunale di dumane. Dopu à l'acquistu di u diploma, i ghjovani chì anu sceltu l'amparera ci la facenu più prestu per truvà un impiegu, è a tassa d'inserzione va spessu aldilà di i 80 percentu.

In Corsica, cù un mondu economicu cumpostu per a maiò parte di piccule imprese, l'amparera ci mostra ch'ella hè un dispositivu di furmazione adattatu propiu bè à l'attese di i professionali è di i nostri territorii, in particolare, à livellu di i ritmi d'alternanza è di a pulivalenza di l'amparante.

Ma, sti pochi tempi, in un cuntestu di crisa è di murusità di u mercatu di u travagliu, l'amparera pò avè un antru rollu maiò à prò di l'impresa.

In realtà, è si tratta d'un accertamentu spartutu da parechji specialisti : per via d'una pupulazione chì s'invecchia, si diccinuleghja u mondu economicu isulanu in u listessu tempu chì e statistiche di e creazioni d'impresa cunnosceanu una calata malgradu una certa dinamica di l'autoimpresa.

Sapendu chì st'evuluzione inchiante si spiega da e difficoltà di trasmissione o di cedenza ch'elli anu parechji capi d'impresa, di pettu à una mancanza di suluzione di ripresa adattate. Dapoi parechji anni, hè cambiata assai a maghjina di a furmazione per mezu di l'amparera. Ghjera à principiu considerata cum'è una via di pocu valore per i ghjovani in situazione di fiascu sculare. Ma oghje ùn hè più cusì l'affare, hè ricunnosciuta cum'è una furmazione diplomante, da francà un passu -di modu sicuru- versu l'impiegu.

Tanti parè, messi in lume da a sperienza di l'intervenenti professionali è l'amparenti presenti, ma dinù l'organismi d'accompagnamentu è d'orientazione chì anu participatu à a seconda edizione di "Vis ma vie d'apprenti" in Furiani. Cù un publicu numeru è assai riescita ! Felicitazioni è cumplimenti per tutti i membri di u cumitatu d'urganizazione...

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE / PAR EVA MATTEI

Christian Orsucci



Christian Orsucci, Président de la SAFER Corse et maire de Tallone

Devant intervenir sur un marché foncier atypique, du fait notamment de son caractère spéculatif en zone littorale et atone en zone montagne, la SAFER Corse s'avère aujourd'hui le seul opérateur public du foncier rural et péri-urbain en Corse. Sa mission de service public est rendue difficile en raison d'un contexte foncier tendu. Sa mission principale reste l'agriculture mais, au fil des ans, le législateur lui a confié la mise en œuvre du volet foncier des politiques publiques. C'est en ce sens qu'elle peut accompagner les collectivités dans leur développement local. Eclairage sur les enjeux, l'actu et le devenir d'une institution avec celui qui en est le Président, Christian Orsucci.

«Notre mission de service public doit quasiment s'autofinancer»

► **Quel bilan dressez-vous pour 2012 ? Quels sont les faits marquants ?**

L'action de la SAFER s'inscrit sur un marché foncier complexe, auquel se rajoutent des ventes de petits parcelles rendant tout aménagement foncier difficile. Au vu du statut de la SAFER (Société Anonyme), les comptes doivent impérativement être équilibrés, ce qui conditionne en partie l'autofinancement de notre mission de service public.

UCCI Président de la SAFER Corse

Je rappelle ici la tenue en Corse de l'AIEAR courant mai 2012, avec pour thème : la mise en avant du foncier des îles méditerranéennes en Europe et les difficultés de maîtrise de ce foncier.

► Avez-vous des chiffres-clés à donner concernant ce marché foncier ?

Il faut attendre notre bilan d'activité, qui sera établi à la fin du premier semestre 2013, pour avoir des chiffres précis et fiables.

► Rien de saillant pour la partie financière ?

Ce que l'on peut dire, c'est que l'équilibre de nos comptes repose très souvent sur un ou deux dossiers qui peuvent, selon les années, faire basculer notre résultat en positif ou en négatif. C'est tout le caractère aléatoire de notre métier : se joue là, et plus encore dans le contexte de crise et de baisse des dotations publiques que nous connaissons, une forme d'antinomie entre notre mission de service public et l'autofinancement de cette même mission.

► Donc, l'équilibre reste fragile...

Absolument. Il faut savoir que les aides publiques (Etat et Région) représentent 42 % de la totalité de notre budget annuel. Tout le reste provient de ressources propres.

► Quels moyens d'auto-financement avez-vous trouvés ?

Une grande partie de nos ressources provient de prestations entrant dans le cadre de nos missions. Si le foncier reste notre cœur de métier, il a donc fallu diversifier notre activité et trouver des ressources supplémentaires pour équilibrer nos comptes. Mais toujours dans une vision globale du foncier et donc en lien avec celui-ci.

► L'ingénierie auprès des collectivités a-t-elle pris l'ampleur que vous souhaitez ?

Notre volonté interne de développer l'ingénierie auprès des collectivités a deux raisons essentielles : premièrement, un vrai besoin des collectivités dans le cadre du développement rural; deuxièmement, l'augmentation de nos ressources propres par le biais de prestations. L'enseignement que l'on peut en tirer est que nous avons besoin aujourd'hui d'avoir une vision globale du foncier en lien étroit avec nos propres activités.

« Nous sommes là pour accompagner les politiques publiques »

► La connaissance des territoires fait partie des orientations stratégiques votées par la SAFER Corse fin 2012. Mais ce n'est qu'un des quatre axes retenus...

L'agriculture et la forêt, d'une part, et le développement local, d'autre part, constituent en effet deux autres grands axes stratégiques. Le quatrième étant celui de l'environnement, puisque les SAFER disposent depuis 14 ans déjà d'un droit de préemption environnemental, droit relativement fort nécessitant des adaptations législatives.



Elus ayant répondu à l'invitation de la SAFER, le 16 mars à Corte



Le Directeur de la SAFER Corse, Antoine Vallecalle, en pleine présentation de Vigifoncier

Comptes et activité

La SAFER Corse c'est aujourd'hui une Société Anonyme, avec 60% de fonds propres et 40% d'aides publiques, sans aucune dettes, une trésorerie positive, 20 à 35% de taux de pénétration du marché foncier et 9 salariés.

► On va venir à cette demande d'adaptation législative. Mais avant cela, pouvez-vous nous préciser ce que ces orientations ont de neuf ?

Ce qui est nouveau, c'est que l'on affirme la SAFER dans le rôle qui doit être le sien, à savoir appréhender le foncier de manière globale. Avant, dans les années 60, notre action se trouvait limitée à l'agriculture et la forêt. Mais au fil des ans, nos missions ont évolué et cette évolution s'est aussi traduite, dès les années 2000, par une ouverture de notre gouvernance aux collectivités. Les orientations votées en octobre 2012 l'ont été dans la continuité de cette logique. Concrètement, cela veut dire que dans le cadre de l'axe stratégique de développement local, on essaie de relier travail d'ingénierie et activité foncière, et que toute la question est par exemple de savoir comment aider une commune à développer son territoire de manière homogène et harmonieuse. Pour ce faire, la SAFER offre une gamme d'interventions de nature à lui faire jouer un rôle d'opérateur foncier rural et périurbain qui se concrétise notamment par des conventions de concours technique passées avec les collectivités.

Foncier et politiques publiques. Morceaux choisis...

« Ce qui manque finalement aujourd'hui, c'est une politique publique foncière lisible. Ne pouvant faire l'économie de l'application d'une politique publique, le PADDUC va définir les grandes lignes à décliner via une gamme d'outils ».

« Peut-on rester sur une vision très terre à terre et agricole-agricole du foncier dans une commune qui, souvent, a d'autres besoins que l'agriculture ? C'est la prise en compte de toutes les politiques publiques menées sur un territoire donné qui peut donner la possibilité de maîtriser le foncier ».

« La SAFER est aujourd'hui le seul opérateur public en matière de maîtrise foncière. Notre objectif est d'appréhender le foncier de manière globale et d'être ainsi un opérateur foncier rural et périurbain. »

SAFER et collectivités

« Dès lors qu'une collectivité veut mettre en place une politique foncière liée à son territoire, la **SAFER** est en mesure, avec tous les moyens réglementaires, de l'y aider », rappelle **Christian Orsucci**. Ainsi une centaine de collectivités sont déjà partenaires de la **SAFER Corse** pour le développement et le maintien d'activités agricoles, la protection de l'environnement et pour des projets d'aménagement publics. Parmi elles, on peut citer la **Collectivité Territoriale de Corse** pour la construction de la 2X2 voies **Bastia-Talassani** (90% de terres nécessaires au projet acquis à l'amiable) et la commune de **Lucciana** pour la construction du musée de Mariana. La **SAFER** peut apporter son concours au montage de dossiers de déclaration d'utilité publique (DUP), à la protection des captages d'eau potable et à des études d'impact. « Son cœur de métier, martèle inlassablement **Christian Orsucci**, reste la maîtrise du foncier agricole ».

De fait, nous sommes là pour accompagner les politiques publiques et donner aux communes le mode opératoire de leur mise en œuvre. Sur l'axe de la connaissance des territoires, nous faisons ce même lien avec les collectivités, en tentant de leur apporter, dans le cadre d'une veille foncière, une plus grande transparence du marché foncier.

► **Pour revenir à vos demandes d'adaptations législatives qui sont un enjeu capital pour l'évolution de la SAFER dans ses missions, n'est-on pas là dans l'impasse ?**

En 2007, nous avons fait auprès de la CTC, une demande spécifique à la Corse – même si le souci était partagé au niveau national, suite à un constat : celui du détournement du droit de préemption, difficile à prouver, faute de moyens. Nous avons alors proposé deux adaptations législatives. Ce projet n'est pas passé devant l'assemblée et a avorté. Aujourd'hui, les SAFER dans leur globalité sont conscientes qu'il faut aller plus loin et travailler dans ce sens. Nous en sommes à plusieurs projets de loi en préparation au niveau national (loi « Avenir Agricole », loi « Environnement et Urbanisme »...).

► **Aujourd'hui quelles sont donc, précisément, vos revendications ?**

Nous souhaitons notamment que la SAFER Corse, afin de lutter efficacement contre toute forme récurrente de spéculation, puisse adapter son droit de préemption en rapport avec les évolutions de la société. 5 points nous semblent prioritaires : le démembrement de propriété, les surfaces boisées, les cessions de parts de société, les donations hors cadre familial, et surtout l'élargissement de l'assiette du droit de préemption environnemental.

► **Vous avez bon espoir d'être entendus ?**

Disons que nous sommes confiants et que tous les ministères concernés nous semblent avoir pris conscience

de la nécessité d'adapter le droit des SAFER. Nous devrions en tous les cas avoir un retour à l'automne.

«Le PADDUC sera le fil rouge d'une politique à décliner via des outils»

► **Au niveau régional, vous attendez aussi beaucoup du PADDUC ?**

Tout le monde attend beaucoup du PADDUC en raison de l'importance du document qui définira le développement de l'île pour les années à venir. Ce document devra aussi se matérialiser par la mise en œuvre de politiques publiques pérennes. Je pense notamment aux zones agricoles protégées, puisque c'est le vœu de la profession. Nombre d'outils d'intervention et de réglementation peuvent aussi venir compléter l'action du PADDUC.

► **En parlant d'outils, la SAFER a deux nouveautés à présenter : Vigifoncier déployé au niveau national par toutes les SAFER et le fonds foncier créé par la CTC et dont elle est gestionnaire. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Vigifoncier est un portail accessible par internet, développé en interne par le réseau national des SAFER et conçu comme un outil de veille foncière lié à la connaissance des territoires et destiné aux collectivités, mais aussi à tous les acteurs publics de l'aménagement et de l'urbanisme.

Le Fonds Foncier est quant à lui un dispositif mis en place par la CTC via l'ODARC. Il est uniquement destiné aux jeunes agriculteurs. Son objectif : mieux maîtriser le foncier en donnant des capacités financières supplémentaires à la SAFER pour lui permettre d'acquérir des terrains, de les stocker et de les rétrocéder aux jeunes agriculteurs afin de faciliter leur installation.

► **Pour parler encore de perspectives, vous avez mis le cap sur un plan pluriannuel d'activités pour la période 2014-2020. Que peut-il se dessiner et se décider dans ce cadre-là ?**

La mise en place de notre PPAS (Programme Pluriannuel d'Activité des Safer) découlera, bien entendu, à la fois de la mise en œuvre du PADDUC et de la Politique Agricole Commune qui se négocie actuellement à Bruxelles. Ces orientations définiront et conditionneront, par rapport à nos prérogatives publiques, l'action de la Safer. Je rappelle que la SAFER a toutefois des missions précises et que sa stratégie consiste en la maîtrise du foncier, qui est la clé du développement rural. La capacité d'intervention et de régulation dont elle disposera viendra la sécuriser dans son action quotidienne et plus particulièrement dans l'application de son droit de préemption.

► **A propos de la commission de consommation des espaces agricoles ?**

Lorsqu'on lui demande de donner son avis sur la commission de consommation des espaces agricoles, Christian Orsucci précise d'emblée que la SAFER y participe à titre d'invitée : « Cette commission débute à peine et a besoin d'acquiescer de l'expérience. Elle peut, à mon avis, jouer un rôle de régulateur et venir éclairer la prise de décision professionnelle et politique ».



Laurence Damiani, chargée de mission SAFER

Zoom sur Vigifoncier

Vigifoncier est un outil cartographique en ligne unique pour la veille foncière. Il permet de connaître en temps réel les projets de vente des biens agricoles et ruraux d'un territoire donné, de géolocaliser les parcelles en vente, de solliciter l'intervention de la **SAFER Corse** pour protéger l'agriculture et l'environnement, de présenter une candidature à l'achat de biens mis en vente. Il joue également un rôle d'observatoire avec, à la clé, analyse du marché foncier rural, mesure de l'évolution de l'urbanisation, évaluation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, visualisation des zones de pression foncière et définition d'une politique d'aménagement. La **SAFER**, notamment par la voix de **Laurence Damiani**, chargée de mission, en a présenté toutes les potentialités à une assemblée d'élus, le 16 mars dernier à **Corte**.

De nouveaux outils pour le foncier et la Corse rurale

Le 12 mars, l'Hôtel bastiais L'Ostella accueillait les partenaires du programme de coopération transfrontalier MARTE+. L'occasion, pour l'ODARC et la Collectivité Territoriale de Corse, de présenter, à côté d'outils déjà opérationnels, ceux tout récemment mis en place pour participer à la mobilisation du foncier pastoral et forestier en Corse et à sa mise en valeur.

«**Compétitivité**» : un mot dans l'air du temps, clé de toute une politique économique mise en œuvre en France via l'actuel **Gouvernement**, mais qui est aussi au cœur des logiques et dynamiques de territoire comme celles de **Marte +**. Ce projet stratégique du programme transfrontalier **Marittimo Corse Italie Maritime**, résultant d'une coopération entre la **Corse** et les trois régions italiennes que sont la **Ligurie**, la **Toscane** et la **Sardaigne**, vise en effet à favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise pour accroître la compétitivité des territoires ruraux. 32 partenaires y sont impliqués par des actions rattachées à 7 sous-projets. L'ODARC y est, quant à lui, directement engagé. Le séminaire auquel il participait le 12 mars dernier, à l'Hôtel Ostella, concernait plus particulièrement le sous-projet «**S.A.**», soit la question de la gouvernance des territoires ruraux. L'occasion a été celle d'un partage d'expériences entre les acteurs corses, ligures, toscans et sardes, notamment sur les différentes méthodes déployées pour mobiliser le foncier rural et agricole et plus particulièrement encore sur les innovations mises en œuvre pour récupérer et gérer durablement le territoire rural, dans le respect de son environnement et de ses équilibres socio-économiques.

Nouveaux outils pour les AFP

Les **Associations Foncières de Propriétaires** étaient également au cœur de ce séminaire **Marte +**, avec un bilan des actions menées, du fonctionnement assumé et des difficultés rencontrées par celles-ci, et la présentation par l'ODARC de nouveaux outils mis à disposition des acteurs locaux pour accompagner la démarche d'information des propriétaires lors de la création d'une **AFP**. Parmi ces outils, un guide des **AFP de Corse**, un recueil des bonnes pratiques et surtout un tout nouvel instrument financier créé pour durer 11 ans : le fonds de financement des **AFP** dont le fonctionnement sera assuré par la **CADEC** et que l'ODARC doit abonder à hauteur de 800 000 €. Un nouveau dispositif qui s'appuie sur deux systèmes d'avances remboursables : l'une relayant les subventions publiques préalablement acquises par les AF et permettant notamment l'acquittement des factures préalable au versement de ces subventions ; l'autre constituant une part de l'investissement nécessaire à la réalisation du projet et permettant le financement d'une éventuelle part de l'auto-financement.



Le Président de l'ODARC, Jean-Louis Lucciani, lors du séminaire **Marte +** à L'Ostella

Naissance du fonds foncier agricole

La constitution par la CTC d'un fonds foncier de 2,4 ME (800 000 euros par an sur 3 ans) hébergé à la SAFER de Corse qui doit en assurer la gestion, vise à augmenter les volumes d'intervention de cet opérateur foncier en favorisant sur un terme plus long la mobilisation des terrains à vocation agricole. Ainsi doté, le fonds pourra constituer un apport mobilisable dans le cadre de la politique d'acquisition et de stockage des terrains et d'incitation au profit du secteur agricole. Destiné à de jeunes agriculteurs dans la phase de constitution de leur projet ou en cours d'installation, il doit faire l'objet d'une convention-cadre entre la CTC, l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse, l'ODARC et la SAFER de Corse.

Le témoignage de la **Ligurie**, chef de file du sous-projet européen, en matière de récupération et de valorisation de ses territoires ruraux, comme ceux de la **Toscane** et de la **Sardaigne**, invitées à présenter leurs travaux sur les districts ruraux, ont été fort éclairants. De son côté, l'ODARC complétait le tableau en présentant ses initiatives et les travaux entrepris participant à la mobilisation du foncier pastoral et forestier en Corse et à sa mise en valeur. «*Cette action suit un cadre logique, précisait son Président Jean-Louis Luciani. Il s'agit tout d'abord de rendre lisible l'intervention publique par l'organisation d'appels à projets à «l'Aménagement rural» dans le cadre de l'actuel Plan de Développement Rural de la Corse (PDRC) ; recenser et porter à connaissance les potentialités agricoles des sols, est également un de nos objectifs, avec la mise en place d'un outil cartographique, Géodarc. Nous sommes également là pour promouvoir des modes d'organisation et de gouvernance du foncier type AFP (Associations Foncières de Propriétaires), lesquelles permettent une large mobilisation de l'usage agricole et forestier des sols, et accompagner financièrement, via un fonds de financement spécifique, le FFAF, les opérations d'aménagement (clôtures, réhabilitation de vergers, dessertes...) portées par ces associations. Enfin, dans ce cadre logique, l'enjeu est aussi, bien sûr, d'accroître l'accès des jeunes au foncier agricole en s'appuyant sur l'intervention de la SAFER, dotée d'un fonds de stockage des terrains pour cette destination (fonds foncier).*»

Zoom sur Géodarc

L'outil **Géodarc**, présenté lors du séminaire **Marte +**, est accessible sur internet à partir du site web de l'ODARC. Cet outil d'aide à la décision, qui permet de consulter et d'interroger différents types de données cartographiques utiles dans le cadre d'une réflexion sur l'orientation agricole d'un territoire, permet en particulier de consulter deux cartographies complémentaires sur les potentialités agricoles : le zonage agro-sylvo-pastoral (**SO DETEG Amandier**) sur les fourrages et le RPA, référentiel pédologique approfondi (**ODARC**) sur les potentialités agricoles des sols pour différents types de culture. A l'échelle de l'exploitation, ce dernier donne les clés pour adapter les choix culturels, maîtriser les contraintes naturelles, favoriser une conduite minimisant l'impact environnemental et finalement gagner en productivité et en qualité. A l'échelle des territoires, il constitue une source d'éléments techniques pour l'élaboration de projets, de choix et de stratégies.

L'État sur le front corse de la compétitivité avec 3 dispositifs-phares

Le 20 mars, les chefs d'entreprise étaient tout ouïe. Les opérateurs et partenaires locaux du Pacte National pour la Croissance et la Compétitivité s'étaient réunis au Palais des Congrès pour leur présenter les grandes lignes de l'engagement pris par le gouvernement en leur faveur. Au programme, du concret et des chiffres. Précisément pour améliorer le chiffre des entreprises.



Autour du Préfet de Corse, Patrick Strzoda, les principaux opérateurs des mesures gouvernementales, réunis pour une présentation aux chefs d'entreprise

35 décisions et 8 leviers de compétitivité. Il n'en faut pas moins, selon le **Gouvernement** en place, pour contribuer, tout en redressant les finances publiques et favorisant l'emploi, à sortir la **France** et son économie de la crise qui les plombe. Avec comme double objectif de «doter le pays d'une stratégie claire dans la mondialisation» et de «garantir, par la performance économique, la qualité du système de solidarité nationale». C'est ce qu'a rappelé le **Préfet Strzoda** au nom de l'**État** qu'il représente et qui, ce 10 mars, était entouré de **Jean-Jacques Deplette**, Directeur régional des finances publiques, **Hervé Belmont**, Directeur régional de la **Directe Corse** et commissaire au redressement productif, et **Cécile Donsimoni**, Directrice régionale d'**Oseo Corse**. Les grandes ambitions dressées, l'heure était avant tout à la diffusion d'informations pratiques.

Une réduction d'impôt pour embaucher, investir et gagner des parts de marché

La première mesure à occuper le devant de la scène économique est sans aucun doute le **Crédit d'Impôt** pour relancer l'investissement et la création d'emploi (CICE), crédit censé alléger le coût du travail de 20 M€ par an. Depuis le 1^{er} janvier 2013, il porte sur l'ensemble des rémunérations versées aux salariés au cours d'une année civile et qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC. Son taux est de 4 % pour les rémunérations versées en 2013 puis sera de 6 % à compter de 2014. Le crédit d'impôt peut ainsi s'imputer sur l'impôt

sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu dû par l'entreprise et, en cas d'excédent, il sera imputable sur l'impôt dû au titre des trois années suivantes et restituable à la fin de cette période. Par exception, l'excédent de crédit d'impôt pourra être immédiatement restituable dans certains cas (PME selon la définition communautaire, jeunes entreprises innovantes, entreprises nouvelles, entreprises en difficulté). Ces entreprises, qui n'auront pu en 2014 imputer la totalité de leur **CICE** sur l'impôt dû, en percevront donc le remboursement dès cette même année. Les **PME** qui le demanderont pourront en bénéficier sous forme d'avance de trésorerie. Un dispositif de préfinancement sera mis en place, reposant à la fois sur **OSEO**, filiale de la **BPI**, et sur les banques privées. Concrètement les **PME** évalueront leur montant prévisionnel de **CICE** en début d'année et pourront le faire attester. Elles pourront ainsi faire une demande de financement directement auprès d'**OSEO** ou auprès de leur banque. En fin d'année civile, la banque privée ou **OSEO** se verra rembourser la créance auprès de l'administration fiscale. Pour les petits montants, afin de faciliter l'accès des **TPE** au dispositif, un fonds de trésorerie spécifique sera mis en place.

Un nouveau service pour accéder à des financements performants

Puisqu'on parle d'**OSEO**, on parle forcément de la **BPI**, dont elle est la filiale. La **Banque Publique d'Investissement** (**BPI**) offre aux entreprises un service de financements de proximité à l'aide d'une

Et pour l'innovation

La **BPI** est également mobilisée pour le financement de l'innovation : le **Programme des Investissements d'Avenir** (**PIA**) propose à la **BPI** de devenir l'opérateur d'un nouveau programme en faveur de l'innovation, le **Prêt Pour l'Innovation** (**PPI**). Ce dispositif est destiné aux **PME** au sens de la définition européenne, immatriculées en **France** depuis plus de trois ans et qui peuvent justifier le caractère innovant de leur projet par une aide à l'innovation d'**OSEO**, une intervention de soutien à la **RDI** par un tiers, une qualification relative à l'entreprise innovante ou un accompagnement spécifique (incubation). Le **PPI** permet de financer, en priorité, l'ensemble des dépenses matérielles ou immatérielles, liées au lancement industriel et commercial d'une innovation de produit, procédé ou service. Ce crédit d'une durée de 7 ans et cumulable avec d'autres interventions d'**OSEO**, sera d'un montant de 30 000 € à 1 500 000 € dans la limite du double des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise.

Un exemple concret

Si on prend l'exemple d'une **PME** de 20 salariés où 10 d'entre eux seraient payés au SMIC (soit une masse salariale de 14 250 € brut par mois) et 10 rémunérés à 2 SMIC par mois (soit une masse salariale de 28 510 € brut par mois), le total des salaires bruts pour un an serait de 513 120 €. Avec un crédit d'impôt en 2013 équivalent à 4 % de la masse salariale brute, l'**État** rembourse 20 525 € et 30 790 € l'année suivante (6%). Ce crédit d'impôt peut permettre l'embauche d'un salarié au SMIC ou un investissement en matériel.

palette élargie d'instruments financiers et de conseils pour intervenir à tous les moments du développement de l'entreprise, en particulier les **TPE, PME et ETI**. Elle donne la possibilité aux entreprises de renforcer leur structure financière pour accompagner leur développement.

Afin de répondre aux besoins en fonds propres des entreprises tout en respectant leur choix de gouvernance, la **BPI** développe une activité de capital-risque.

«D'ores et déjà, elle peut offrir une nouvelle garantie publique de 500 M€, pour répondre aux difficultés de financement des entreprises, notamment l'accès au crédit, et OSEO peut dorénavant garantir les concours consentis par les banques afin de renforcer la structure financière de l'entreprise, précise **Cecile Donsimoni**. Ce dispositif est actif, il s'agit de la garantie des crédits de trésorerie». Sont éligibles les crédits dont la durée normale est comprise entre 2 et 7 ans et qui ont pour objet de financer l'augmentation du besoin en fonds de roulement ou de consolider les crédits court terme existants avec une quotité normale de 70%. «Depuis janvier 2012, ajoute la directrice d'Oseo Corse, on avait constaté une baisse de 7% des prêts de trésorerie. Depuis la mi-janvier 2013, nous avons déjà assuré 12 opérations pour 1,2 M€ de prêt, Oseo ayant pris, par ailleurs, plus de 700 000 € de risque».

Un dispositif pour investir dans l'avenir sans renoncer à l'expérience

Dernière mesure abordée lors de cette présentation : le contrat de génération, qui assure la transmission des compétences et des savoir-faire en favorisant l'emploi des jeunes en **CDI** et en encourageant le maintien dans l'emploi ou le recrutement des seniors. «Le contrat de génération a été conçu pour s'adapter à la réalité de chaque entreprise, explique **Hervé Belmont**. Il est applicable à tous les employeurs de droit privé, ainsi qu'aux établissements publics à caractère industriel et commercial de 300 salariés et plus. Les entreprises bénéficient d'une aide de 4 000 € par an pour une durée de trois ans dès lors qu'elles embauchent un jeune de moins de 26 ans en CDI (ou moins de 30 ans pour les travailleurs handicapés) et maintiennent dans l'emploi un senior de 57 ans et plus (de 55 ans et plus s'il est reconnu travailleur handicapé ou s'il s'agit d'une nouvelle embauche). Chaque trimestre, elles percevront 1000 euros en cas de maintien du jeune et du senior». **A noter** : les entreprises de plus de 50 salariés devront négocier un accord collectif ou mettre en place un plan d'action. Cet accord ou ce plan d'action devra être vérifié et validé par l'**État**.

Et pour finaliser la présentation de ces trois dispositifs, la **Préfecture de Corse** avance un autre chiffre-clé : en combinant les allègements de cotisations, le crédit d'impôt compétitivité-emploi et l'aide associée au contrat de génération, l'allègement du coût du travail total représente 60% d'un salaire brut au niveau du SMIC. Qui dira que ça, ce n'est pas du tangible pour les entreprises ?

A Cervioni, on a commémoré le 51^e anniversaire du 19 mars

La Fédération Nationale des anciens Combattants en Algérie (FNACA) a longtemps revendiqué l'officialisation de la commémoration de journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, au 19 mars, jour du cessez-le-feu officiel en 1962.

Et le 6 décembre 2012 a été adoptée la loi relative à la reconnaissance du 19 mars comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de ces combats. C'est en effet le 19 mars que fut adopté le cessez-le-feu de l'un des conflits les plus douloureux de l'**histoire de la France**.

Aujourd'hui la **France** rend hommage à toutes les victimes de ce combat, à ces jeunes engagés ou appelés qui furent projetés brutalement dans une guerre, où beaucoup perdirent la vie. A **Cervioni**, sur le monument aux morts figurent les noms de ces jeunes victimes : **Jojo Cabra, François Paoli, Gabriel Baldassari, et Jean Castellani**.

Cette journée du souvenir était placée sous la présidence du **Sous Préfet de Corte, Claude Valadier**, qui a fait lecture du message de **Kader Arif**, ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants, et procédé à un dépôt de gerbe.



Les porte-drapeaux devant le monument aux morts de Cervioni



Dépôt de gerbe du conseiller général Pierre-Louis Nicolai

Pierre-Louis Nicolai, conseiller général du **Campuloru-Moriani**, a lui aussi déposé une gerbe, après avoir rappelé dans un émouvant discours, combien cette guerre fut cruelle, et l'importance de commémorer ce 51^e anniversaire d'une date qui a marqué l'histoire.

Auparavant, à l'invitation de la **FNACA**, les participants à cette

journée du souvenir ont assisté à la projection du film réalisé sur le congrès national qui a eu lieu, à **Bastia** au mois d'octobre. Un repas, dans une ambiance fortement amicale, clôturait cette journée du souvenir à **Cervioni**.

A fiera di Castagniccia face e so pasque !

La foire de la Castagniccia se déroulera les dimanche et lundi de Pâques, soit les 31 Mars et 1er avril 2013 à Piedicroce. L'associu Terra è omi di Castagniccia, organisateur de cet incontournable rendez-vous du week-end de Pâques, remercie en préambule ses fidèles partenaires : la CTC, le Conseil Général de la Haute Corse, la Chambre Départementale d'Agriculture, les SIVOM d'Orezza, Ampugnani et Alesani, l'Office du Tourisme de la Costa Verde, RCFM, les entreprises Orezza, Pietra, SOCOBO, SNCM, STEB dont le soutien lui est indispensable.



Les organisateurs et partenaires de l'événement

A une heure de route de Bastia, la Plaine, Corti ou la Balagne, la Foire de la Castagniccia constitue une belle destination familiale pendant les fêtes de Pâques. Les visiteurs pourront découvrir, à l'abri sous un vaste chapiteau, les nombreux exposants d'artisanat ou de produits gastronomiques. Producteurs de fromages, charcuterie, miel, nougat, chocolats, confitures, beignets, pain ou biscuits tous ont été sélectionnés selon des critères de qualité très rigoureux. Il en est de même des stands d'ébénisterie, tournage sur bois, bijouterie, vannerie, poterie, ou tissage qui seront présents ces deux jours. Nombre de ces exposants ont d'ailleurs prévu des démonstrations afin de faire connaître au public quelques-uns de leurs secrets de fabrication.

Les visiteurs auront la possibilité de se restaurer sur place. Ils pourront se régaler de migliaicci, fritelle, charcuterie, et veau corse grillé à la broche sur le champ de foire, mais également des spécialités corses préparées par le restaurant Le Refuge. A la terrasse du bar des Ormeaux ils pourront aussi profiter d'une vue imprenable sur la vallée d'Orezza.

Les plus jeunes auront l'occasion de se divertir tout au long des ces deux jours : une animation gratuite est proposée par deux membres de l'association le Festival des Enfants. Elle s'intitule «Jeux d'Antan» et remet au goût du jour une vingtaine de jeux traditionnels.

En famille, il sera possible de participer le lundi 1^{er} Avril à la promenade à travers les villages d'Orezza. Xavier Santucci, accom-

pagnateur professionnel, fera découvrir les multiples facettes d'une micro-région au patrimoine culturel et naturel particulièrement riche. Le départ de cette promenade d'une durée de deux heures est fixé au bar des Ormeaux à 10 heures. Tous ceux qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire en téléphonant au 06.87.41.81.26 ou en cliquant sur le site de la Via Romana. A l'arrivée une boisson leur sera offerte au bar de la foire.

Avant la clôture de la foire, trois enfants du village procéderont au tirage de la tombola qui met en jeu un téléviseur écran plat ainsi que de nombreux lots offerts par les artisans. A noter que seuls les véhicules autorisés pourront traverser le champ de foire. Les visiteurs sont donc invités à laisser leur véhicule aux abords du village.



Una fiera dedicata à Paul Silvani

L'associu Terra è omi di Castagniccia dédie cette édition de la Foire de la Castagniccia à Paul Silvani récemment disparu. L'écrivain historien avait contribué avec les bénévoles de l'association à prolonger le travail de promotion de la région au-delà de la réalisation de la foire. Ainsi avait-il accepté d'être le président du Comité de sauvegarde du couvent d'Orezza. Il avait rédigé le texte figurant sur le panneau retraçant l'histoire de ce monument. Il y a un an, ce panneau était inauguré en sa présence. Paul Silvani avait régalié le public rassemblé autour du couvent d'une belle conférence historique. En octobre dernier il était à nouveau présent pour appeler l'Assemblée de Corse à tenir ses engagements après le vote unanime d'une motion en faveur de la sauvegarde du couvent d'Orezza, motion déposée par Saveriu Luciani.

Toutes celles et ceux qui demeurent attachés au patrimoine de la Corse peuvent d'ailleurs soutenir cette démarche en signant la pétition pour la sauvegarde du couvent d'Orezza (à ce jour elle a réuni plus d'un millier de signatures) en attendant de participer l'été prochain à une grande journée de mobilisation au couvent d'Orezza.

Un marché de producteurs bio à Sarrola-Carcopino

La mairie de **Sarrola-Carcopino** met en place un marché de producteurs bio et locaux. «*Nous souhaitons soutenir l'économie locale et favoriser l'emploi dans notre région*», argumente le 1^{er} magistrat de la commune, **Alexandre Sarrola**, qui compte beaucoup sur la dynamisation des échanges ainsi suscitée : «*Participer à créer du lien social, apporter un soutien à une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement, promouvoir la qualité alimentaire et encourager l'accès à une alimentation biologique à moindre coût via des circuits directs producteur-consommateur : c'est tout cela à la fois qui a motivé cette démarche*», poursuit celui-ci. Pensé comme un lieu de convivialité et d'authenticité, ce marché se tiendra sur la place **Noël Sarrola** à compter du 7 avril, les premier et troisième dimanches de chaque mois, de 8h à 13h, ceci jusqu'au mois de décembre inclus. Afin de formaliser le projet, la municipalité a déployé toute l'énergie nécessaire : «*Identifier en premier lieu les marchés de producteurs existants, prendre contact avec eux afin de profiter de leurs conseils pertinents (ex. marché d'Ajaccio), définir les critères de sélection (règlement intérieur), puis prendre contact avec les producteurs bio et locaux pour que le projet corresponde à leurs attentes, afin de les intégrer pleinement dans la démarche, ont été les premières étapes constitutives de la démarche*, explique **Pierre-Paul Battesti**, chargé de la communication et de l'événementiel à la mairie de **Sarrola-Carcopino**. *Nous n'avons pas oublié, non plus, les associations et les commerçants «bio sédentaires» qui sont également invités à participer à la dynamique pour garantir le meilleur accueil possible du projet par la population. Parallèlement, nous avons présenté les élus de la commune en charge de la mise en place de ce marché municipal qui a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal, puis d'un arrêté municipal et d'un règlement intérieur.* L'équipe municipale a par ailleurs réfléchi à une programmation qui tienne compte des marchés pré-existants. Elle souhaite créer des animations autour de ce rendez-vous dominical afin d'en assurer la pérennité. Sa campagne de communication est lancée avec, en prévision, affichage municipal, insertions dans la presse locale, affichage sur les autres marchés, signalisation sur la carte des producteurs bio en **Corse** et plus largement auprès des offices et chambres, ainsi que sur le site-web des structures de vente et de production locales. A suivre...



AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

117 M€ :

c'est l'estimation faite par le maire de **Porto-Vecchio, Georges Mela**, des retombées, sur quatre ans, de l'action du pôle de compétences aériennes pour l'économie locale (**Sud Corse**).



1,23 M€ :

c'est la somme mobilisée pour la **Corse** dans le cadre du projet de **coopération des réseaux écologiques en Méditerranée (COREM)**. Les deux départements de l'île se sont impliqués dans le projet via la valorisation du réseau de leurs sentiers et l'élaboration d'un outil numérique commun, lequel s'avère un outil de promotion du territoire adapté aux sentiers de randonnée qui permet de visualiser en 3D les traces et autres sites patrimoniaux.

362 000 € :

c'est le coût total des réparations et des nouveaux investissements consentis depuis 2008 par la municipalité de **Prunelli di Casacconi** pour son réseau d'eau.

300 000 € :

c'est le budget prévisionnel 2013 du syndicat intercommunal **Elisa** qui assure la protection de 3000 hectares acquis par le **Conservatoire du Littoral** sur les communes de **Grossa, Sartène et Bêlvèdère-Campomoro**.

162 914 € :

c'est la participation du **Conseil Général de Corse du Sud** au financement du dispositif d'intégration «**Dina**», sorte d'école de la seconde chance, qui vient d'être mis en place par le **Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse**. Sur cette participation, 40 000 € doivent être pris en charge par la **Région**, plus de 80 000 € devant par ailleurs provenir du **Fonds social européen**.

80 000 € :

c'est le coût de l'organisation du **festival E Teatrale** en 2013, auquel devraient participer la **Collectivité Territoriale de Corse** à hauteur de 50 000 €, la **Ville de Bastia** à hauteur de 20 000 € et le **Conseil Général de Haute-Corse** à hauteur de 5000 €.

13 000 € :

c'est à peu près ce qu'a rapporté en 2012 la taxe de séjour sur le port de plaisance à la commune de **Bonifacio**. Passée de 0,20 cents par jour et par personne à 0,80 cents en 2013, elle devrait permettre d'abonder directement le budget de l'**office municipal de tourisme** à hauteur de 50 000 €.

800 € :

c'est la bourse mensuelle qu'octroie la **CTC** à chaque jeune de 18 à 30 ans sans emploi ou diplôme, intégré au programme d'échange **Eurodyssée**. Un programme dans lequel ces jeunes peuvent réaliser un stage de trois à sept mois en entreprise à l'étranger.

3,3% :

c'est le taux de progression qu'a connu le secteur industriel en Corse en 2012, soit le double de ce qui s'observe au niveau national.



Centre d'affaires

Domiciliez votre entreprise pour 39€ ht par mois.

- Location de bureaux
- Services aux entreprises
- Location de salle de réunion
- Domiciliation d'entreprises
- Solutions informatiques
- Communication

Deux adresses pour mieux vous servir :

Imm. IMHOTEP ZI de CEPPE 20 620 BIGUGLIA 04.95.33.49.83.	Espace Commercial 20 217 SAINT FLORENT 04.95.37.20.22.
---	--

www.agis2b.fr

Plus de coopération pour le pays ajaccien

Après l'Office de l'Environnement de la Corse en octobre 2012, la CAPA a signé, le 19 mars dernier, deux nouvelles conventions d'objectifs : l'une avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corse du Sud et l'autre avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud. Objectifs : simplifier la coopération entre ces acteurs majeurs du territoire, afin d'améliorer encore le service rendu à l'utilisateur ; et promouvoir le développement durable.

Le cadre opérationnel

Le cadre opérationnel fixé pour ces conventions dites également «de progrès» l'est pour la période 2012-2015. Mais de quoi s'agit-il précisément ? «D'un outil concret et partagé qui permet de décliner le développement durable à l'ensemble des politiques publiques locales», répondent ensemble les partenaires. **Simon Renucci**, précise quant à lui que la **CAPA**, qu'il préside, s'engage de plus en plus fortement dans le domaine de l'environnement et que la **CCI 2A** et la **Chambre de métiers** détiennent des pôles de compétences et de références utiles pour mettre en œuvre et atteindre les objectifs des politiques publiques communautaires : «Les conventions d'objectifs permettent de mettre en place une véritable logique de coopération, de mobilisation et de coordination des actions. Une logique créatrice d'efficacité et de richesses pour tous, habitants et collectivités».

Les engagements de la CAPA

De son côté, la **CAPA** s'engage à prendre en compte la stratégie conduite par les chambres consulaires dans leurs politiques publiques, à promouvoir leurs actions référencées à l'échelle départementale et susceptibles d'être reproduites et développées sur le bassin de vie ajaccien et à mettre en œuvre une communication commune avec chacune d'elles. Elle s'engage également à identifier et mobiliser les moyens humains dédiés spécifiquement à la préparation et à la réalisation du programme pour en assurer la durabilité, et à assurer la formation des élus et agents communautaires et communaux. Elle assurera le pilotage et le secrétariat des instances de gouvernance, ainsi que le suivi et l'évaluation des actions inscrites et arrêtées dans la convention technique et finan-



Les Présidents Simon Renucci, Nathalie Carlotti et François Gabrielli, sur le point d'officialiser leur partenariat

cière annuelle, sachant que chaque année, avant le 1^{er} décembre, un projet de programmation précise, par champ d'intervention, les plans d'actions, les objectifs visés mais aussi le maître d'ouvrage, les indicateurs de suivi ou l'échéancier et les conditions financières de réalisation qui auront été négociées entre les partenaires.

Côté CCI et Chambre des Métiers

La **Chambre de Métiers** et la **CCI** s'engagent de leur côté à participer activement aux instances territoriales de décision et de coproduction mises en place dans le cadre de leur convention respective, à faire connaître auprès de leurs adhérents les mesures prises par la **CAPA** dans le cadre de l'exercice du service public local et qui les concerneraient directement, à apporter un soutien technique et financier dans la mise en œuvre des opérations inscrites dans chaque convention. Elles s'engagent également à promouvoir les actions de l'**agenda 21** du **Pays ajaccien** susceptibles d'être reproduites et développées sur le territoire départemental. Chacune devra mettre en œuvre une communication commune (**CCI/CAPA** ou **CM/CAPA**) relevant des actions réalisées au titre de leur convention, et devra informer le niveau de compétence régionale en matière de formation, des besoins exprimés par tous les acteurs du territoire dans le cadre des actions décrites dans la convention sous sa forme annuelle.

Déclinaisons concrètes

La **CCI**, la **Chambre de Métiers** et la **CAPA** ont décidé de retenir, entre autres, comme champs d'intervention, le développement durable, l'énergie, les déchets, le commerce et l'artisanat, les transports. Pour ceux-ci, des déclinaisons opérationnelles sont d'ores et déjà identifiées : actions inscrites dans les plans territoriaux «**Climat Energie**» et de l'**Agenda 21**, mise en place d'une collecte des cartons propres auprès des artisans, commerçants et industriels ainsi que de la traçabilité des déchets de chantiers publics. La convention **CAPA/CCI** prévoit notamment la mise en place d'actions environnementales en direction des restaurateurs, et la mise en œuvre du transport collectif en site propre programmé dans le plan de déplacements urbains. Celle liant la **Chambre de Métiers** et la **Communauté d'Agglomération** compte par exemple, comme déclinaison opérationnelle, la mise en œuvre d'une plate-forme dédiée à l'éco-formation.

Pilotage et suivi

Les signataires ou leurs représentants font un état régulier de l'état d'avancement des conventions techniques et financières annuelles, et proposent les mesures correctives adaptées. Ils constitueront une équipe projet, qui se réunira tous les trimestres et dont le chef de file sera la **CAPA**, et nommeront des responsables par secteur d'intervention.

Un comité de pilotage composé du groupe projet élargi aux exécutifs de la **CAPA** et des Compagnies consulaires sera chargé d'arrêter les décisions techniques et financières à prendre sur le programme. Le Président de la compagnie consulaire concernée et le Président de la **CAPA** assureront la coprésidence de ce comité de pilotage qui se réunira semestriellement. Des points d'étape intermédiaires seront organisés à l'initiative des signataires. Des bilans de l'avancement de la démarche seront présentés annuellement au premier trimestre de chaque année.

A SAVOIR

- ◆ **L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme de Lecci** aura lieu, le mercredi 3 avril, à 17h30. Elle se tiendra à la mairie. Contact : 04 95 71 05 75.
- ◆ **L'Agence Postale Communale de Saint-Cyprien** ouvrira le mercredi 3 avril, du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 15h à 18h.
- ◆ **Les Cartes de Parking**, à **Bonifacio**, sont en vente au bureau de la **Régie Parking**, informe la mairie, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et 14h à 18h. Pour cela, il faut se présenter muni de la carte grise du véhicule, d'un justificatif de domicile et de l'ancienne carte.
- ◆ **L'Hôtel La Roya**, à **Saint-Florent**, a réouvert ainsi que son restaurant 1* **Guide Michelin 2013**. Tél : **04 95 37 00 40** – www.hoteldelaroya.com
- ◆ **«U Castellu»**, Hôtel-Restaurant, à **Vizzavona** avec son restaurant ouvert midi et soir, propose le samedi des forfaits week-end, avec soirées chants et guitares. Parking assuré. Tél : **04 95 30 53 00**.
- ◆ **«L'Ecole Catholique, pour notre enfant, pourquoi pas ?»**, tel est le thème de la **Journée Portes Ouvertes**, organisée, le 6 avril 2013 par l'**Etablissement Jeanne d'Arc**, à **Bastia**. «*Les Portes Ouvertes sont l'occasion de découvrir ce qui se vit dans l'Etablissement, une visite, une rencontre n'engage à rien*» dit le flyer annonçant cette journée qui débutera à 9h pour s'achever à 13h. Par ailleurs, un Tournoi de Foot et de Badminton est organisé par le Collège à destination des filles et des garçons de 9 à 10 ans. Inscription individuelle gratuite sur place, entre 9h et 9h45.
- ◆ **«A Stalla Sischese»**, à **Sisco**, accueille ses amis et clients dans un restaurant entièrement rénovés avec toujours ses mêmes spécialités et ses menus appréciés. Tél : **04 95 35 26 34** – www.astallasischese.com
- ◆ **«A Mandria di Pigna»**, ce samedi 30 mars, ouvre ses salons. Ouvert tous les jours midi et soir, à l'exception du lundi. Tél : **04 95 32 71 24**.
- ◆ **A Sant'antonino**, le Parking situé place de l'Eglise sera payant du 1^{er} avril au 30 novembre au tarif de 2^e pour les véhicules et les autocars.

D'ICI ET D'AILLEURS

- PETRETO-BICCHISANO** : la première pierre de la future **Maison des Services** sera posée, le jeudi 4 avril, à 11h. Cet établissement regroupera les Services Administratifs et techniques de la **CTC** et comportera une bibliothèque-médiathèque, une salle de projection et une salle de réunion. Un point d'informations touristiques sera établi ainsi que des locaux à disposition des acteurs publics comme pour l'organisation de permanences (**ODARC, Chambres Consulaires...**)
Très important : est prévu un **Pôle Santé** doté de trois Cabinets de Consultation.
La **Communauté de Communes du Taravo** a à cœur de réussir la cérémonie inaugurale pour une réalisation, témoin du dynamisme de la microrégion.
- BORGO** : la 11^{ème} Edition du **Salon du Collectionneur** se déroulera à la **Salle Polyvalente**, le samedi 4 mai 2013, à l'initiative de **Valérie Cavalli** qui donne le ton avec ce slogan-programme : **«À Chacun sa collection, à chacun sa passion»**. La course aux inscriptions est ouverte pour rejoindre la cinquantaine déjà inscrits. Renseignements et contact au : **04 95 57 01 55** ou en se rendant au magasin d'antiquités, à **Aléria**, **«U Listincone»**.
- PIEDICROCE** : les 31 mars et 1^{er} avril 2013, accueillera **«A Fiera in Castagniccia»** avec un programme des plus alléchants.
- CORTE** : le 2 avril, le **Collectif Parlemu Corsu** organise, entre autres, à partir de 20h, au **Campus Grossetti**, un concert exceptionnel **«Tutti in Corti»** avec les participations des groupes et chanteurs : **Canta u Populu Corsu, Tavagna, I Chjami Aghjalesi, A Filetta, Diana di l'Alba, Educe Patrizie, I Surghjenti**, avec aussi la présence de l'**Unione Corse d'Antibes** et de **Jeannot Magni**, son Président.

Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

De Propriano à Calenzana

En cette soirée de fin février, il pleuvait sur Propriano qui avait un visage bien tristounet. La ville semblait vide et pour souper j'ai atterri au «Cocodile», un restaurant sympa du côté du port de plaisance, tenu par deux Proprianiens, Toussaint Paoletti et Alex Faggiani qui en veulent !

J'y ai bien soupé...

A midi, j'étais chez l'ancien arrière du C.A. Propriano, Louis Casalta qui tient «U Corsu»... Bona Figatella... Nous nous sommes remémoré quelques souvenirs de foot, avons évoqué le coach Abderrahmane, aujourd'hui décédé... Louis peut parler des heures et des heures de ce sport qu'il adore.

Et en parlant foot, dans le Valinco on ne peut manquer de parler de Toussaint Léandri et de Jean-Louis Leonetti, anciens «Pro» de Cannes, de Jean Cavalli qui joua à l'OM et de dirigeants comme le regretté Jean Istria, de Pedinielli ou du Président Emile Mocchi qui impulsa pour le CAP un stade digne de ce nom avec une si belle cendrée d'athlétisme que l'équipe de France vient s'y entraîner. Mais la saison sera vite là et Propriano grouillera encore d'un monde à qui il pourra offrir les merveilles du Valinco.

A Flatta

Voulez-vous une Corse insolite ? Voulez-vous aller taquiner à Muvra en levant les yeux vers une montagne toute proche ? Alors, toutes affaires cessantes, direction «a Flatta» chez Joël Guerrini, votre étonnement virera vite à l'émerveillement...

Au-dessus de Calenzana, ces terres étaient toutes investies par les bergers qui paraissent être là pour l'éternité.

Et comme elles appartenaient à sa famille, Joël, passionné par «stu ceppu», voulut les acquérir et il y parvint.

Dès lors, il travailla sans arrêt : pierres, bois, nature le virent batailler... Et croyez-moi, les fruits dépassèrent la promesse des fleurs.

Aujourd'hui, «A Flatta» est une résidence agréable avec des chambres (je dirais plutôt des suites) qui vous étonneront. Des amis «pinzuti» que j'avais entraînés dans mon incursion et à qui j'avais caché le résultat final, m'ont dit qu'ils n'avaient jamais rien vu de pareil et qu'ils étaient «estomaqués»....

Et croyez-moi, si vous doutez de l'existence du paradis, faites un saut à «A Flatta», vous en serez convaincus.

BD à Bastia a 20 ans !

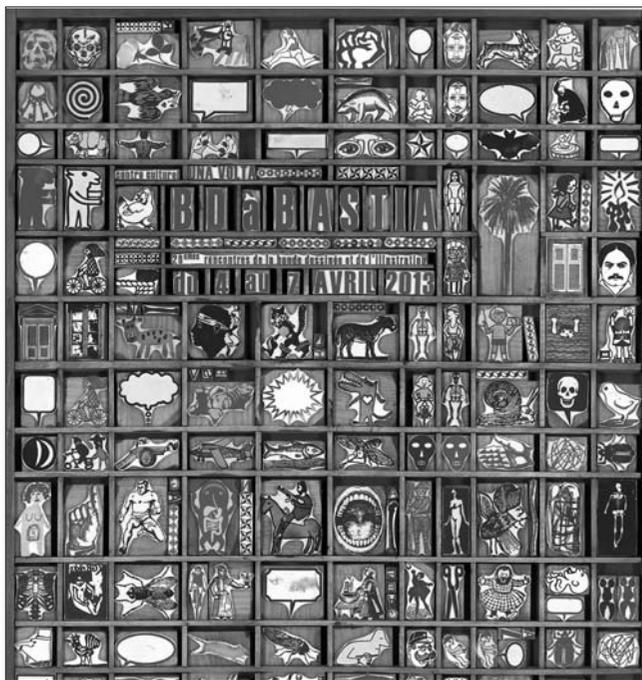
Du 4 au 7 avril prochains se tiendra la vingtième édition de BD à Bastia. La programmation est à la hauteur de l'événement : 32 auteurs invités, 14 expositions, des ateliers, des débats... L'Art et la bande dessinée est un des thèmes majeurs de cette édition anniversaire. Zoom sur les temps forts de BD à Bastia 2013.

« **V**ingt ans déjà, vingt ans à peine... Vingt années de rencontres, de découvertes, d'aventures partagées ! ». Et quelles aventures ! Pour les organisateurs de la manifestation, tout comme pour le public, la manifestation **BD à Bastia** est devenue un rendez-vous incontournable de la vie culturelle insulaire. Un rendez-vous qui parvient tous les ans à allier nouveaux talents et dessinateurs aguerris pour le plus grand plaisir des amateurs du 9^{ème} Art. Et pour l'occasion, c'est **Vincent Sardon** qui signe l'affiche de cette vingtième édition.

Les rencontres proposent six expositions monographiques. Certaines d'entre-elles sont consacrées à des compagnons de route de **BD à Bastia** : **Olivier Douzou** et **Marc-Antoine Mathieu** avec des expositions revenant sur l'ensemble de leurs travaux ; une autre propose de découvrir ou de retrouver l'ensemble de l'œuvre de **Blutch** de **Sunnymoon** à **Lune L'envers**, sa toute

dernière parution. Une autre encore sera consacrée à **Manuele Fior**. Une femme sera également mise en lumière : l'auteure de bande dessinée et dessinatrice de presse, **Catherine Meurisse**.

Une dernière enfin est dédiée à **Emmanuel Guibert** avec une exposition consacrée à ses albums sur la vie de «**ALAN**»⁽¹⁾. En 1994, lorsque **Emmanuel Guibert** rencontre **Alan I. Cope** sur les plages de l'île de Ré, il ne se doute pas qu'il consacra douze ans de sa vie à cet homme qui, comme nombre de jeunes Américains de son époque, fut enrôlé dans l'armée pour faire la guerre en Europe. Cette rencontre sera le début d'une profonde amitié entre ce retraité de 70 ans et le dessinateur. Très vite, **Alan** se met à raconter sa vie à **Emmanuel Guibert** qui patiemment, l'enregistre : son périple, sa vie de soldat et les à-côtés de la guerre... La publication des mémoires d'**Alan** commence alors en 2000 pour s'achever en septembre 2012 avec la publication de **L'Enfance d'Alan**. Dans cet album magnifique, c'est au travers du regard d'un enfant que l'on découvre la vie d'une famille ordinaire dans l'Amérique de l'entre-deux guerres. Des expositions électives et de qualité : à ne pas manquer ! «*L'art et la bande dessinée*» est l'un des thèmes majeurs de cette édition qui se décline autour d'un projet: «**Hors Cadre**» Sur une scénographie de l'atelier **Lucie Lom** (**Marc-Antoine Mathieu** et **Philippe Leduc**), cette exposition interroge les pas-



serelles, correspondances, résonances qui animent l'évocation de l'art par la bande dessinée. Elle présente, d'une part, les bandes dessinées réalisées dans le cadre de coproductions entre le **musée du Louvre** et les éditions **Futuropolis** et, d'autre part, l'évocation de vies d'artistes par des auteurs de bande dessinée.

L'Oubapo⁽²⁾ sera au rendez-vous des rencontres avec la présence de **Jochen Gerner**, **Lewis Trondheim**, **Etienne Lécroart**, **Matt Madden**...

Du côté de la bande dessinée jeunesse, le festival recevra **Lisa Mandel** et **Vincent Pianina**. Enfin dans le cadre de la collaboration initiée il y a deux ans avec **Histoires Croquées** à **Novella**, les rencontres accueilleront **Troubs** et **Pierre Maurel**. Une édition anniversaire à découvrir en famille !

⁽¹⁾Publié à **L'Association**, **L'Enfance d'Alan** est le dernier livre d'**Emmanuel Guibert**. Il a remporté le **Prix de la Critique 2013**, titre décerné par l'**Association des Critiques et Journalistes de Bande Dessinée**.

Bd à Bastia hors les murs

CALVI

U Svegliu Calvese accueille du 13 au 24 mai une exposition consacrée à la bande dessinée jeunesse avec **Lisa Mandel** et **Vincent Pianina**.

MIGLIACCIARU

Anima accueille une exposition consacrée à la bande dessinée jeunesse avec **Lisa Mandel** et **Vincent Pianina**.

BASTIA

Le pôle «**centre ancien**» accueille une exposition consacrée à l'album d'**Emmanuel Guibert**, **L'Enfance d'Alan**.

La cyber base des quartiers sud accueille une exposition consacrée aux albums de **Jacques Fernandez**, **L'Hôte et L'étranger**.

Les **cafés BD** disséminés dans toute la ville instaurent des espaces de lecture consacrés à la bande dessinée.

SAINT-FLORENT

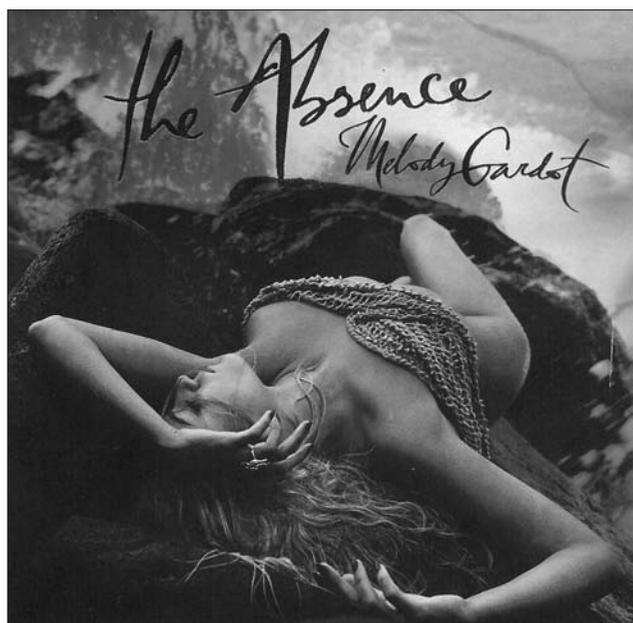
La **bibliothèque du Nebbiu** fait un prêt d'ouvrages. Ils sont en consultation gratuite à l'**Aghja a Leghje**.

⁽²⁾ Késako l'Oubapo ?

L'Oubapo sera au rendez-vous des rencontres de **Bd à Bastia**. Mais, l'**Oubapo**, qu'est-ce que c'est ? Fondé en 1992 au sein de l'**Ou-X-Po**, l'**Ouvroir de Bande dessinée Potentielle** (Oubapo) tenait sa toute première séance de travail début 1993, il y a tout juste 20 ans ! l'**Oubapo** réfléchit à l'usage de contraintes formelles, il théorise et pratique. Pour célébrer les vingt ans de l'**Oubapo**, la **Cité de la bande dessinée d'Angoulême** a accueilli un «**OubapoShow**» qui a réuni la plupart des membres du groupe et leurs invités pour une performance collective. **BD à Bastia** accueille l'acte II de cette performance.

MELODY GARDOT : une sensibilité à fleur de voix

Melody Gardot est de retour en Corse. En juillet 2010, la célèbre chanteuse américaine, également pianiste et compositeur, avait conquis le public de Patrimonio. Vendredi 12 avril prochain, l'artiste à la voix ensoleillée et feutrée a rendez-vous avec les mélomanes de Bastia pour un unique concert au Théâtre Municipal. Emotion garantie ! Au programme de cette soirée exceptionnelle de l'édition 2013 du Festival Equinoxe, la star d'outre-Atlantique à la mode interprètera sans doute plusieurs de ses compositions gravées dans son dernier album intitulé «The Absence», un CD publié par Decca.



Pour la plupart de ses fans, Melody Gardot est l'une des divas du jazz d'aujourd'hui, dans la lignée de Diana Krall ou de Norah Jones. Pour les autres, elle est une brillante interprète de la variété sud-américaine. Une chose est sûre,

la blonde américaine de 28 ans ne cherche pas à imiter ses prestigieuses aînées, Ella Fitzgerald au scat jubilatoire, Billie Holiday à l'émotion intense ou la virtuose harmonique, Sarah Vaughan. L'originalité de Melody Gardot réside, principalement, dans la fraîcheur et la pureté de sa voix, tantôt tendre et caressante, souvent confidentielle, sensuelle.

Les nombreuses facettes du talent de Melody Gardot se retrouvent dans son dernier album, *The Absence*, un album fortement influencé par ses nombreux voyages en Amérique du Sud, un continent qui lui inspire ses plus belles mélodies sur des rythmes latins et afro-brésiliens.

Dès les premières mesures du titre initial de l'album, *Myra*, Melody Gardot nous entraîne dans une samba joyeuse et torride. Suit *Amalia*, un calypso qu'elle habille de légèreté et d'élégance avec le soutien d'un artiste de qualité, le guitariste et chanteur Heitor Pereira, présent sur plusieurs titres de l'album. Dans *So we meet again, my heart ache*, un titre qu'elle murmure, la voix de Melody Gardot, de plus en plus caressante, vise à la confidence. Plus intimiste encore, dans *Lisboa*, la chanteuse enrichit ses modulations d'accents rock et bluesy. Dans *Se voce me ama*, la voix de Heitor Pereira

se mêle à celle de la chanteuse dans un duo qui laisse le champ libre à un érotisme subtil.

Les fans de jazz apprécieront le thème *Good bye*. Melody y retrouve les accents rauques des chanteurs de blues avec cuivres, clarinette et orgue, nous plongeant dans les cabarets de Harlem ou de Kansas City. *Temania*, l'avant-dernier thème de l'album, mélange de bossa et de calypso, sorte d'hymne à la joie, permet à la chanteuse de nous inciter à danser, accompagnée par des chœurs aux accents gospel.

C'est cela le secret du talent de Melody Gardot. Ce mélange unique de pureté et d'expressivité, de rêve et de lyrisme subtils, de joie et de volupté. L'album *The Absence* s'achève sur une divine surprise : l'interprétation, en grande partie à capella, de *La vie en rose*, le chef d'œuvre immortalisé par Piaf. Dans une version dépourvue, sur un rythme lent, Melody Gardot nous donne le frisson. La grande Edith qui accordait une attention extrême à la diction aurait certainement apprécié l'interprétation de la jeune Américaine, une interprétation qui, à elle seule, mériterait de faire l'acquisition de cet album et que les Bastiais pourront entendre, en direct, sur la scène du Théâtre Municipal.

Melody Gardot, en bref

Née le 2 février 1985 à Philadelphie, dans le New-Jersey. Melody Gardot a, en novembre 2003, un grave accident de vélo. Elle est renversée par une voiture. Elle est polytraumatisée avec lésions cérébrales sévères. Melody sera hospitalisée pendant un an. Elle abandonne, ensuite, le piano et choisit la guitare. En 2008, Melody sort son premier album. En 2009, elle participe à l'album *Grand Ecran* d'Eddy Mitchell puis à celui de Juliette Gréco, *Ça se traverse et c'est beau*. En octobre 2010, Melody Gardot chante dans l'album *Sophisticated Ladies* du quartet de Charlie Haden.

A Settimana Corsa ©

14^{ème} semaine de l'année
du 29 mars au 4 avril

Les fêtes : le 29, Gladys - le 30, Amédée - le 31, Pâques, Benjamin -
le 1^{er}, Lundi de Pâques, Hugues - le 2, Sandrine - le 3, Richard - le 4, Isidore.

Un an déjà

Le 30 mars, en France, quatre jeunes de 15 à 17 ans avouent avoir exécuté un camarade de leur âge de deux balles dans la tête avant de brûler son corps dans une forêt, près de Rouen.

Le 31 mars, des millions de personnes à travers le monde éteignent leurs lumières pendant une heure en signe d'engagement pour lutter contre le réchauffement climatique.

Le 1^{er} avril, la prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, est élue députée aux élections législatives en Birmanie.

Le 2 avril, en Sibérie, un avion de la compagnie russe Utair avec 43 personnes à bord s'écrase peu après son décollage faisant 31 morts.

Le 4 avril, François Hollande et Ségolène Royal, son ex-compagne, se retrouvent ensemble sur scène lors d'un meeting commun à Rennes.

Le 5 avril, le parquet d'Amsterdam requiert vingt ans de réclusion à l'encontre d'un employé de crèche de 28 ans accusé d'avoir abusé sexuellement de 67 enfants.

L'esprit du monde

Les bonnes résolutions sont des chèques tirés sur une banque où l'on n'a pas de compte courant.

Oscar Wilde

Le truc de la semaine

La cuisson des choux dégage une odeur qui n'est pas toujours jugée très agréable. Pour éviter celle-ci, il vous suffit de plonger du pain dans la casserole dans laquelle vous cuisez les choux. Celui-ci absorbera les mauvaises odeurs.

Les tablettes de l'Histoire

Le 30 mars 1998, la compagnie allemande BMW fait l'acquisition de Rolls Royce pour 810 millions de dollars.

Le 1^{er} avril 1924, Adolf Hitler est condamné à cinq ans de prison pour haute trahison.

Le 2 avril 2005, le pape Jean-Paul II s'éteint à 84 ans, après 26 ans de pontificat.

Le 4 avril 1973, à New York, les tours jumelles du World Trade Center sont officiellement inaugurées.

Le 5 avril 2008, décès de l'acteur Charlton Heston.

Petits conseils pratiques

DESCENTE DE TOIT

Si un tuyau de descente de toit est bouché, sondez-le à partir de la gouttière à l'aide d'un morceau de fil de fer, afin de déterminer la hauteur à laquelle se situe le bouchon. Ceci fait, il ne vous restera plus qu'à déboîter la partie de la descente concernée.

CIRAGE

Le cirage que vous n'avez pas utilisé depuis un certain temps est séché. Vous lui rendrez sa souplesse et son utilité en y ajoutant petit à petit de l'essence de térébenthine.

CHEVEUX

Il arrive que l'utilisation de trop de shampooing déséquilibre le cuir chevelu, et occasionne des cheveux gras, ou trop secs. Pour éviter cela, utilisez un flacon muni d'une pompe, qui vous permettra de toujours doser de manière égale la quantité de liquide utilisé.

PLANTES D'INTÉRIEUR

Si vous placez devant vos fenêtres des plantes d'intérieur qui seront exposées au soleil durant l'été, pensez à les arroser tous les deux jours, en petites quantités régulières.

TERRASSE

Si vous décidez d'installer une terrasse pour profiter des beaux jours, pensez à l'orienter plein sud (il est plus facile de se protéger du soleil que de déplorer son absence à partir du milieu de l'après-midi), et si possible, veillez à ce qu'une des portes de votre habitation y donne un accès direct.



ABONNEZ-VOUS !





Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros

1 mois gratuit !

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia
04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION – ADMINISTRATION
Tél. : 04 95 32 04 40 – Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI
Téléphone : 04 95 32 89 98

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot – 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92
Télécopie : 04 95 32 02 38
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 4€ (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40
ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ – ÉDITIONS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773
ISSN : 2114-009
IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI – Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Dépôt légal à date de parution.

JEANNE D'ARC

Ecole
Collège
Lycée
S.T.S.
Privés

BASTIA

Etablissement privé d'enseignement catholique
sous contrat d'association avec l'Etat.

journée "Portes Ouvertes"

Samedi 6 avril 2013

de 9H à 13H

- Présentation générale des activités de l'établissement
- Rencontre avec les équipes pédagogiques et éducatives
- Expositions, Travaux d'élèves
- Visite des infrastructures

Et si nous préparions ensemble votre avenir?

Entrée par le portail
Boulevard Danesi

15, Boulevard Benoite Danesi B.P 327- 20297 BASTIA CEDEX
Tel: 04 95 32 81 00 - Fax: 04 95 32 08 16
Courriel: jdarc.bastia@wanadoo.fr

6-7 avril 2013
Palais des congrès d'Ajaccio
3^{ème} édition

immobiliare

Salon de l'immobilier et de la construction & des énergies renouvelables

C onseiller

F inancer

A cheter

C onstruire

V endre

L ouer

T ransmettre